

ECONOMIE ET PASTORALISME

Par ABBA DANNA

Economiste, Université de N'Djaména

Résumé

Après une présentation des données générales sur le Tchad, « Economie et pastoralisme » s'articule en cinq points. Premièrement, il décrit le contexte général du pays en mettant l'accent sur les caractéristiques essentielles : géographiques, géologiques, hydrauliques en accordant une attention particulière à l'importance des ressources et du sous sol en mettant un accent particulier sur les secteurs classiques de l'économie nationale tout attirant l'attention sur l'importance économique de l'élevage bien que négligé. Deuxièmement, l'importance économique du pastoralisme est illustrée par des données statistiques chiffrées, indiquant les rangs du Tchad parmi les pays d'Afrique au sud du Sahara de la zone CEMAC et du CILSS. Sur le plan social, il relève une importance primordiale que l'élevage recouvre par rapport à la population active. Cependant, pour mieux apprécier l'importance de ce secteur, il invite à cerner les circuits de commercialisation du bétail dans son ensemble. Il donne en outre, les estimations globales relatives aux principaux circuits de commercialisation du bétail sur l'ensemble du territoire national. Troisièmement, par rapport au commerce extérieur, il analyse l'importance des réseaux marchands et l'approvisionnement en bétail des pays partenaires à l'exportation de notre pays. Quatrièmement, il présente les aspects essentiels du commerce extérieur suivi cinquièmement du commerce intérieur et enfin d'une conclusion prenant en compte les avantages et les inconvénients avant de proposer des recommandations pour les actions à mener dans les temps futurs.

LE TCHAD EN BREF :

Superficie : 1.284.000 Km² ;

Population : 7,7 millions d'habitants ;

Pays frontaliers : Cameroun, Nigeria, Niger, Libye, Soudan, Centrafrique ;

Capitale politique : N'Djaména ;

Autres grandes villes : Abéché, Sahr, Moundou, Mongo, Ati, Doba, Am-Timan, Faya-Largeau, Koumra, Kelo, Bitkine, Mao, Pala, Bongor, Léré, Fianga, Oum-Hadjer ; Biltine.

Nombre de régions : 32

Nombre de préfectures : 48

Monnaie : franc CFA ;

Classement : 173^{ème} sur 177 pays selon l'IDH 2005 ;

Recul de l'IDH entre 2000 et 2005 : de 0,367 à 0,341 ;

Langues Officielles : français – Arabe ;

Langues locales : 367 langues différentes qu'on peut regrouper en 50 grande familles linguistiquement proches.

I - LE CONTEXTE GENERAL

Pays sahélien, le Tchad s'étend sur une superficie de 1.284.000.000 Km². Les distances maximales du territoire sont de : 1.800 Km dans l'axe Nord-Sud et 1.000 Km dans l'axe Est-Ouest. Le Tchad a deux contraintes majeures : la première est son immensité qui pose à tous ses secteurs, notamment économiques, le problème de transport et de la dispersion de sa population estimée à 7,7 millions d'habitants. La deuxième est son enclavement, intra régional, interrégional et vis-à-vis du monde extérieur.

Le Tchad est un pays désertique composé de trois zones : a) une zone saharienne qui enregistre annuellement des précipitations inférieures à 100 mm de pluies. Cette région est propice aux cultures oasiennes (dattes), à l'élevage de dromadaires et des petits ruminants. ; b) une zone sahélienne avec des précipitations de 100 à 600 mm de pluies ; c) et une zone soudanienne avec 700 à 1.200 mm de pluies par an qui constitue la zone agricole la plus riche du pays ; aux cultures céréalières s'ajoute le coton principale (principale culture de rente) ; La région est couverte par une végétation arbustive du type savane et arrosée par un réseau hydraulique constitué par le Chari et son affluent le Logone. C'est le pays du continent africain le plus éloigné de la mer, mais qui possède, par contre, des atouts de taille.

Sur le plan géologique, le Tchad renferme des ressources naturelles importantes : de nombreux indices minéraux ont déjà été relevés dans plusieurs régions du pays qui est désormais membre du Club des pays producteurs et exportateurs de pétrole. Cependant, les déceptions subites par rapport aux effets économiques et sociaux des retombées de l'or noir, ont obligé les Tchadiens à retourner leur regard vers les secteurs classiques de l'économie nationale : on cite le coton (officiellement, principale culture de rente), la gomme arabique (matière stratégie convoitée) et l'élevage pastoral, secteur important, mais longtemps négligé.

II - L'IMPORTANCE DE L'ECONOMIE PASTORALE

*Au cours des deux ou trois dernières décennies, le mot pastoralisme tend à prendre des connotations socio - politiques. Ceux qui veulent brouiller les relations entre Tchadiens, cherchent souvent à lier ce mot ou d'ancrer ses dérivés à l'idée de conflits agriculteurs/éleveurs. Ainsi, on a tendance à camoufler un terme par un autre. D'où, il est important de souligner, dans le cadre de cette réflexion d'importance nationale que le pastoralisme, en tant que système de production fondé sur la mobilité des troupeaux et des hommes qui les accompagnent, ne relève pas uniquement d'une logique agropastorale, mais elle est également liée aux échanges et aux exigences économiques et sociales.

Le Tchad, contrairement aux autres pays africains comme le Botswana, par exemple, n'a pas introduit de technologies nouvelles de gestion de son économie pastorale. Certes, les autorités politiques du secteur ont élaboré de nombreux projets de modernisation et de développement de ladite économie, mais leurs efforts tout en évoluant sur le papier, n'ont eu aucun effet visible dans la réalité objective. Donc, cette économie est, à l'heure actuelle, l'une des plus des moins avancée du Continent africain.

Toutefois, au Tchad l'économie du pastoralisme, dans sa forme la plus autarcique, est pratiquée depuis des millénaires. Aujourd'hui, celle-ci, bien que marginalisé, est toujours et demeure encore l'un des piliers de l'économie nationale. Le pays a des potentialités de production animale traditionnelle très importante et diversifiée. Sur le plan des effectifs, le recensement de 1976 et les estimations faites à partir des rapports annuels des services du

Ministère de l'Élevage dont le dernier, en date de l'année 2004, retenant un taux de croissance de 2,4% pour les espèces bovines, ovines et caprines, 3% pour les camelines, 2% pour les équines et asines et 5% pour les porcines, indiquent qu'à l'heure actuelle, le pays compte 6.284.232 bovins, 2.563.530 ovins, 5.584.466 caprins, 359.655 équins, 395.650 asines, 1.185.577 camelins, 70.895 porcins et 24.000.000 volailles. Et même l'élevage du lapin connaît un développement constant aux alentours des grandes villes du pays, mais hélas, aucune étude complète le concernant n'a été réalisée.

Obéissant aux règles du jeu des différents systèmes traditionnels de production et des états des écosystèmes, ces effectifs sont inégalement repartis sur l'ensemble du territoire national. Malgré le manque de gestion rationnelle des ressources de l'économie pastorale, le Tchad occupe une des premières places parmi les pays d'Afrique au sud du Sahara et le premier rang dans la zone CEMAC et le quatrième du CILSS.

Sur le plan social, le secteur de l'élevage recouvre une importance primordiale. Il emploie 40% de la population active, et c'est une source de revenus pour les populations les plus défavorisées. D'une manière générale, plus de 3 millions de personnes vivent directement ou indirectement de l'élevage ou de ses sous-produits. C'est aussi la première source de distribution de revenu : un seul animal abattu ou exporté à titre lucratif procure de l'argent à l'éleveur, au commerçant qui l'achète, aux intermédiaires, aux convoyeurs, aux syndicats, à la douane officielle et aux services des douanes parallèles, au Trésor public, au Fonds élevage, aux revendeurs de la viande et de la peau, aux agents des services de sécurité et à ceux de l'hygiène, aux employés et ouvriers des usines de traitements et de transformation des produits, sans oublier les ménagères promotrices des grillages aux piments et des soupes populaires diversifiées. Les taxes perçues sur le bétail destiné à l'exportation en sont une illustration évidente. D'ailleurs, le caractère abusif et excessif desdites taxes pèse lourdement sur le revenu des éleveurs et encouragent souvent l'émigration des troupeaux de bétail tchadiens vers les pays voisins. A titre d'exemple, le tableau suivant donne une idée sur la consistance des taxes perçues sur le bétail à l'exportation.

QUELQUES TAXES PERCUES SUR LE BETAIL A L'EXPORTATION

	Désignations	Montants
1	Taxe sur la vente du bétail (TVB)	1500 Fcfa/tête (Etat)
2	Mairie	300 Fcfa/tête (Etat)
3	Enclos (Zaribé)	100 Fcfa/tête
4	Passeport de bétail (Elevage)	2500 Fcfa/troupeau(Etat)
5	Fonds National Elevage	2100 Fcfa/tête (Etat)
6	Douane (D6)	8185 Fcfa/tête (Etat)
7	Chambre de Commerce	100 Fcfa/tête
8	SNER	250 Fcfa/tête
9	Sultan	100 Fcfa
10	Transitaire	50 Fcfa/tête
11	Escorte	250 Fcfa/tête
12	Passavant	1800 Fcfa/troupeau
13	Levée de Barrière côté Tchad	2500 Fcfa/troupeau
14	Levée de Barrière côté Cameroun	3500 Fcfa/troupeau
15	Abreuvement côté Cameroun	2500 Fcfa/troupeau
16	Transport Gambarou-Anglais - Lagos	2500 Fcfa/tête

N.B. : Ces taxes n'incluent pas les charges liées aux frais de convoyage (20.000 Fcfa par berger convoyeur), les frais d'alimentation des bergers convoyeurs et d'autres taxes parallèles difficiles à chiffrer (source : Ali M'Bodou M'bodoumi : « thèse », 2004.

* Du point de vue macro-économique, le secteur de l'élevage représente 18% du PIB du pays. Son impact sur les exportations est fondamental. Depuis 1999 l'exportation des bovins, à elle seule, représente en valeur, le premier poste des exportations du pays (avec 51%), loin devant le coton (30%). Le pays exporte chaque année 520.000 bovins, 800.000 ovins/caprins, 20.000 dromadaires et 40.000 porcins. Les 15.666.000 têtes d'animaux commercialisables dont dispose le Tchad représentent un capital de plus de 1.500 milliards de Fcfa. Plus de 600.000 cuirs et peaux sont exportés annuellement vers les pays voisins. D'après l'association tchadienne de la filière cuir, une quantité similaire passerait frauduleusement la frontière.

Parmi les principaux produits de l'élevage, le lait occupe une place importante, tant dans l'alimentation familiale que dans les échanges monétaires ou non. La production laitière destinée au marché national est estimée à 8.000.000 de litres/an soit un montant de 5 milliards Fcfa. A cela s'ajoute les petites entreprises familiales de production de fromage et/ou de Yaourt qui ont vu le jour et ont connu une légère évolution au cours des deux dernières décennies. Aussi, d'une façon générale, malgré les difficultés et les déperditions de toutes sortes, le bétail et ses sous-produits apportent au pays 111,5 milliards de Fcfa par an.

Cependant, pour mieux apprécier l'importance de ce secteur, il convient de cerner les circuits de commercialisation du bétail dans son ensemble.

III – LA COMMERCIALISATION DU BETAIL

*Les estimations globales relatives aux principaux circuits de commercialisation du bétail sur l'ensemble du territoire national, donnent les indications suivantes :

- Par rapport à la commercialisation du bétail au Tchad Oriental et notamment à Abéché en particulier, l'essentiel du cheptel commercialisé est destiné à l'exportation. Une étude précise que plus de 90% des bovins vendus sur les marchés d'Abéché, de Koundjourou, Bitkine, Moïto, Bokoro, Ngama, Dourbali, Ambarlé et Massaguet, sont destinés au Nigeria, via Massaguet-N'Djaména. Une partie de ces bovins sont vendus au marché local de N'Djaména et exportée vers la République centrafricaine et le Cameroun. Traditionnellement, les dromadaires prennent le chemin de la Libye et du Soudan. Sans doute, il s'agit d'animaux destinés au marché de viande. En 1997, on estime que 6.500 têtes bovins et 3.300 têtes de dromadaires, ont été vendus respectivement au prix moyen unitaire de 80.000 Fcfa pour les bovins et 100.000 Fcfa pour les dromadaires.

Le marché d'Abéché est alimenté en bovins (17%) par des marchés satellites. Il s'agit notamment des marchés des sous-préfectures d'Abéché, d'Adré, de Biltine et d'Am-Dam. Les dromadaires proviennent surtout des alentours sud et ouest d'Abéché. Ceux des zones plus au Nord ou à l'Est, peuvent être vendus sur les marchés situés le long du circuit de commercialisation à l'exportation. L'accompagnement du bétail destiné à l'exportation jusqu'à la destination partielle ou totale, est assuré par des convoyeurs à pieds, reconnus comme tels, mais ne jouissant d'aucune garantie. Ils sont suivis par des commerçants exportateurs. L'exportation des bovins à destination du Nigeria, est une activité très aléatoire. Elle est soumise à une série de phénomènes imprévisibles dont les fluctuations des prix du marché et de la monnaie nigériane (et par conséquent, les difficultés des

transactions monétaires qui en dérivent), et surtout l'insécurité. Le phénomène des coupeurs de routes est très fréquent : les vols d'animaux ou d'argent, le long du trajet à l'intérieur du territoire national, à travers le Cameroun et sur le territoire nigérian sont monnaies courantes.

- Pour contourner les contraintes à ces types de risques, les commerçants exportateurs ont opté pour une stratégie visant à revendre les bêtes sur pieds sur les marchés proches de la frontière tchadienne, comme par exemple, Gambarou-Ngala ou Maïduguri. A Lagos, bien que les prix de vente soient plus rémunérateurs, les risques sont plus importants. Par ailleurs, d'autres risques encore plus graves subsistent : il s'agit des risques saisonniers. Par exemple, en saison sèche chaude, l'état des animaux se détériore considérablement du fait du manque de pâturage et de relais d'abreuvement. Sur les pertes liées à ces risques, A. Vigneau (1998) a estimé une marge par tête de bovin mâle équivalent à 31% du prix du bovin vendu au marché d'Abéché, en cas de revente au marché de Maïduguri, et de 41% en cas de revente à celui de Lagos.

- Depuis la fin du projet DIAPER en janvier 2001, pour assurer le fonctionnement du système d'information sur les marchés (SMI) bétail, il n'y a pas eu de relevé relatif au nombre d'animaux classifiés, par espèces et proposés à la vente sur les principaux marchés de bétail au Tchad. Cependant, en 2003, l'effectif total de bovins quittant définitivement le circuit commercial, c'est dire des bovins abattus ou exportés pourrait, sexes confondus, avoisiner les 800.000 têtes : ce qui correspond à un taux réel d'exportation global de l'ordre de 10 à 13% de l'effectif disponible. Quant aux ovins/caprins, on estime à 2.500.000 têtes, le nombre total d'animaux abattus ou exportés (là encore, espèces et sexes confondus). Le taux réel d'exportation globale serait, au regard des effectifs totaux estimés, de l'ordre de 27% à 33%, ce qui résulte assez modeste par rapport à la réalité. Il existerait donc un potentiel d'accroissement du taux d'exportation des cheptels qu'il est difficile à chiffrer du fait du manque de données précises sur les circuits de commercialisation, les effectifs exploitables et les capacités d'amélioration de la productivité.

Le fait qu'une proportion importante des bovins abattus à l'Abattoir Frigorifique de Farcha (A.F.F.) soient des femelles ne constituent pas un risque de mise en péril du noyau reproducteur cheptel. En raison du faible nombre d'animaux que cela représente par rapport aux effectifs totaux estimés. Les femelles bovines ainsi abattues seraient des vaches improductives ou stériles. Une étude plus approfondie de cette observation serait néanmoins nécessaire dans les temps futurs.

IV – LE COMMERCE EXTERIEUR

En matière de réglementation d'exportation de bétail sur pieds, le comité ad hoc chargé de l'exportation a eu à soumettre un nouveau projet de décret aux responsables du Ministère. Il faut signaler que la mise en place du comité a été précédée par la prise d'une importante décision par le Ministre de l'élevage, la décision interdisant l'exportation des femelles et des veaux sur toute l'étendue du territoire. Cette mesure a été guidée par le souci de maîtriser la situation de fraude généralisée du bétail. Les grandes étendues des frontières entre le Tchad et ses voisins, offrent aux douaniers parallèles de créer leurs propres systèmes de dédouanement de bétail destiné à l'exportation. Ces systèmes sont dotés de parcours parallèles à travers le pays et des voies de sorties vers l'extérieur. Ce système de fraude qui fonctionne en toute liberté et relatif au commerce extérieur, concerne aussi bien les exportations du bétail sur pieds, les viandes que les autres sous produits de l'élevage tels que les cuirs et les peaux.

Les services publics du Ministère de l'Élevage ont eu à contrôler 131.627 bovins, 26.235 petits ruminants, 1.717 dromadaires et seulement 70 porcs. Ces chiffres sont très loin des estimations souvent avancées, surtout pour les bovins où le chiffre de 520.000 têtes par an revient le plus souvent. Pour les cuirs et peaux, les chiffres sont révélateurs à plus d'un titre : 64.906 pour les cuirs et 87.495 pour les peaux alors qu'on parle de 500.000 unités exportées annuellement.

- Importance des réseaux marchands

*L'analyse des pratiques des stratégies des acteurs permet de souligner l'importance des réseaux marchands et des liens entre ces derniers et les pouvoirs publics. L'organisation de ces réseaux vise à contourner les réglementations en vigueur et les taxes illicites. En raison des faibles moyens de contrôle dont ils disposent et leur implication dans ces accords, les services publics se révèlent incapables de faire appliquer les réglementations nationales et sous-régionales.

- L'Approvisionnement du Nigeria en bétail

Une étude réalisée a mis en évidence la part prépondérante du Tchad dans l'approvisionnement du Nigeria, de l'ordre de 600.000 à 800.000 têtes par an actuellement, qui représentent vraisemblablement près d'un tiers des animaux présents sur les principaux marchés terminaux du Nigeria (Lagos, Ibadan, Port Harcourt). L'accroissement de la demande, observée à partir de 1997, en viande et en bétail sur pieds au Nigeria, lié au redémarrage de la croissance économique (activités pétrolières) fait suite à une première phase de croissance liée à la dévaluation du Fcfa en 1994 qui a rendu les viandes sahéliennes compétitives. La recrudescence du dynamisme des circuits d'approvisionnement entre le Tchad et le Nigeria à partir de 1997 se traduit sous divers plans. Au niveau de la demande, on constate une croissance des ventes et des abattages sur les marchés au Sud du Nigeria de l'ordre de 50% à 80% entre 1997 et 2001, l'apparition d'une demande segmentée portant sur des viande de qualité au niveau de l'agro-industrie, une hausse des prix régulière. Par contre, l'étude montre un ralentissement de l'activité commerciale du bétail à partir de 2002 en liaison avec le ralentissement économique et l'avènement de l'Euro qui a raffermi le Fcfa par rapport à la Naira.

Au niveau de l'organisation des circuits d'approvisionnement, on observe une forte augmentation du nombre des commerçants en activité correspondant à l'arrivée des nouveaux venus et le développement des réseaux commerçants traditionnels, le renforcement de l'intégration des réseaux marchands entre le Nigeria et le Tchad, le développement du paiement au comptant, et enfin des stratégies d'intégration verticale des filières par les commerçants Ibos et Yoroubas. En ce qui concerne l'offre, il est permis de s'interroger sur la capacité et les modalités de réponse du cheptel total qui expliquerait le nombre important d'animaux exportés, croissance différenciée du taux d'exploitation pour certains types d'élevage, fermeture du marché centrafricain du fait de l'insécurité et la réorientation des flux vers le Nigeria, le développement de l'élevage dans le sud du pays, la différenciation des types d'éleveurs et la concentration de la propriété de grands troupeaux aux mains de quelques éleveurs commerçants, avec développement de l'élevage commercial au niveau des commerçants. Sur le plan macroéconomique, les exportations tchadiennes du bétail vers le Nigeria vont au-delà des estimations officielles. On peut les situer de l'ordre de 50% des exportations totales.

Les chiffres officiels sur les exportations tchadiennes de bovins sur pieds donnent des évaluations très approximatives du nombre d'animaux vendus dans les pays limitrophes. Très peu d'informations sont d'autre part disponibles sur les stratégies et pratiques des commerçants de bétails. Des enquêtes de terrain réalisées dans les zones frontalières du Tchad, du Cameroun, du Nigeria ont permis de mieux comprendre l'organisation économique et spatiale de ce commerce. On peut identifier une série de circuits :

- Le circuit Nord pour le Nigeria, passe par Massaguet et N'Djaména ;
- Le circuit Centre qui alimente le Cameroun et le Nigeria, passe par la région de Bongor ;
- Le circuit Sud qui passe par la région de Pala alimente lui aussi le Cameroun et le Nigeria ;
- Le circuit Sud-est (celui de Roro (Kyabé)) ravitaille principalement la Centrafrique et le Cameroun.

V – LE COMMERCE INTERIEUR

Le commerce intérieur intéresse la circulation du bétail sur pieds et les produits animaux tels que la viande séchée à l'intérieur du territoire. De cette activité, on peut retenir qu'un chiffre record a été atteint cette année. Pour les bovins : 1.026.370 têtes contrôlées par les services de l'élevage. En 2002, on avait seulement atteint le chiffre de 284.077 bovins. Les chiffres sur les petits ruminants, les camelins et les porcins ont été respectivement de 355.067 ; 2.922; 359. Pour la viande séchée (charmout), au total 161.714 Kg contrôlés ont fait l'objet de transactions commerciales. Ce commerce intéresse aussi les bœufs utilisés dans la culture attelée.

En 1957, avec l'innovation des techniques de production agricole et surtout l'introduction de la charrue à traction animale, la production du coton (principale culture de rente) a connu une augmentation considérable. Ainsi, en 1967, le nombre d'animaux de culture attelée était estimé à 30.000 têtes et en 1973 on en comptait plus de 100.000 (têtes) et plus tard 1987, cette évolution vertigineuse a atteint 187.000 têtes (dont 42.000 têtes rien que dans le Moyen-Chari). Les conséquences de cette innovation sont immédiates : dès 1966, les superficies cultivées de coton ont dépassé les 100.000 hectares, bien qu'on observe des variations relatives d'une année à l'autre. Ainsi dès le début des années 1980, la production a dépassé les 130.000 tonnes

Enfin, du point de vue strictement social et culturel, l'élevage est présent dans la vie de chaque Tchadien. L'animal joue un rôle essentiel dans les rites religieux, les mariages, les cérémonies diverses, le prestige social, le transport etc. Du point de vue historique, l'armée légendaire de l'Empire du Kanem, alignerait une cavalerie de 200.000 chevaux et aurait entretenu des échanges commerciaux fructueux avec l'empire de Carthage.

VI - CONCLUSION

Aujourd'hui les retombées pétrolières, tant attendues par tous, tardent à se concrétiser dans la vie des ménages, le Tchad doit penser au développement de son économie pastorale. Le pays doit prendre conscience de la place de l'élevage pastoral dans l'économie nationale tel qu'il est indiqué en 2003 dans le rapport de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) qui relève, entre autres, une tendance à la hausse par rapport aux ventes du bétail sur pieds dans la sous régions. Ces ventes se chiffrent à 134,7 milliards contre 59,4 milliards l'année précédente. Cette tendance serait le résultat d'une meilleure prise en main, par le Ministère de l'Elevage, de la filière qui fait état au titre de l'année 2003 d'un nombre de têtes avoisinant

560.974 têtes (contre 343.000 têtes en 2002) et d'un prix unitaire d'environ 239.985 Fcfa (contre 173.400 Fcfa l'année précédente). Sur la base de ces informations, les ressources générées par la filière élevage en 2003, équivalent théoriquement aux recettes pétrolières estimées à 349,1 milliards Fcfa (pour 8,6 millions de barils(d'une valeur de 135,7 milliards Fcfa) placés sur le marché international par le Consortium pétrolier, et plus que le triple de celles du secteur cotonnier dont les recettes bien que confortées (passant de 38,9 à 45 milliards Fcfa) restent toujours modestes par rapport à celle de la filière en objet.

Le Tchad doit surtout se préparer à défendre ses intérêts au sein de la CEMAC qui sera la seule organisation régionale habilitée à conclure avec l'Union Européenne des accords de partenariat économiques régionaux. La réussite de l'intégration économique du Tchad se pose donc, moins par rapport aux accords de Cotonou, que par rapport à la CEMAC à laquelle le pays appartient.

Sur le plan stratégique, après les grandes pertes enregistrées de 1984/1985 à l'an 2000, suite à la peste bovine et à la sécheresse, le pays doit continuer les efforts déjà entrepris sur la santé animale afin de lutter plus efficacement pour le contrôle et l'éradication des épizooties. D'ailleurs, au mois de mai 2005, l'Office International des Epizooties (OIE) a décerné au Tchad, le statut de pays indemne de peste bovine à l'échelle régionale.

Cet événement a même fait l'objet d'un point de presse du Ministre de l'Elevage. Il est légitime d'espérer que ce satisfecit international ne devienne pas l'arbre qui cache la forêt ; qu'il augure plutôt des lendemains radieux d'une plus grande prise en main de l'économie pastorale, en limitant les taxes abusives sur le bétail à l'exportation, en impliquant de manière active les principaux acteurs, et pour préparer aux futures générations un avenir meilleur.

BIBLIOGRAPHIE :

Rapport annuel es statistiques, Année 2003, Ministère de l'Elevage, Secrétariat Général, Direction des Statistiques, de la Programmation et du Suivi :

Vérnique Barraud, Ousman Mahamat Saleh, Didier Mamis : « L'Elevage Transhumant au Tchad Oriental », Juin 2001, N'Djaména -Tchad ;

Pabame Sougnabé : « Etude dur les sociétés pastorales au Tchad » (étude monographique n°1), Juillet 2002, N'Djaména – Tchad ;

Rapport annuel d'Activités, 2003, Ministère de l'Elevage, Secrétariat Général, Direction des Statistiques, de la Programmation et du Suivi :

Laurent Liagré : « Atelier régional « Echanges régionaux de bétail entre Nigeria et pays voisins », Juillet 2004 », Ministère du Plan, de la Coopération et du développement ; Ministère de L'Elevage, N'Djaména – Tchad ;

Banque des Etats de l'Afrique Centrale, Direction Nationale – N'Djaména : « Balance des Paiements de la République du Tchad », Rapport 2003, N'Djaména _ Tchad ;

CEBEVIRHA : « Etude sur la Commercialisation des bovins en zone CEMAC », Juin 2003, N'Djaména – Tchad ;